



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2208 172

Le 1 septembre 2022

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) (Loi sur l'accès)*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 11 août 2022, visant à obtenir le nombre de contraventions qui ont été émis dans le village de Milan sur la route 214 dans la zone de 50km/h.

Sur un an, soit du 1^{er} août 2021 au 1^{er} août 2022, 79 constats d'infraction ont été émis dans la zone de 50 km/h dans le village de Milan sur la route 214.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Annie Pham
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels